

Autres dénominations : Cadre de santé • Infirmier général / Infirmière générale

Présentation du métier

Le cadre infirmier / La cadre infirmière organise l'activité de soins et des prestations associées, manage l'équipe et coordonne les moyens d'un service de soins, médicotechniques ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de cadre de santé ouvert aux titulaires d'un diplôme paramédical (infirmier, kinésithérapeute, ...) ou médical (sage-femme) justifiant d'une expérience professionnelle dans la spécialité. Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

Compétences professionnelles

- Animer, coordonner une équipe
- Appareillage médical
- Concevoir des consignes, des procédures, des actions de prévention
- Contrôler la réalisation d'une prestation
- Coordonner et mettre en place des actions en matière de Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE)
- Informer l'entourage lors d'un décès
- Mettre en place des procédures qualité
- Mettre en place des solutions d'amélioration de la performance
- Piloter les activités d'un service, d'une structure
- Planifier l'activité du personnel, d'un service, d'une structure
- Réaliser la gestion administrative du personnel
- Réaliser les soins infirmiers
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Règles d'hygiène et d'asepsie
- Structurer, synthétiser des informations

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux](#).